



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



LETTRE ÉCONOMIQUE DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 10 – Avril 2022

Sommaire

LIBYE

- Le secteur pétrolier libyen fortement impacté par les incertitudes politiques

TUNISIE

- Des mesures d'urgence économiques décrétées par le ministre de l'économie – un premier pas vers des réformes concertées ?
- Où en est-on de la mise en œuvre des accords de la ZLECAf en Tunisie ?
- La Tunisie participe aux Spring Meetings du FMI et de la Banque Mondiale
- Visite de l'Ambassadeur français pour la Méditerranée à Tunis dans le cadre de l'amorçage d'un nouveau fonds Maghreb
- Réunion Régionale des Conseillers du Commerce Extérieur de la France
- Appel à projets export : Solutions innovantes et durables pour l'autonomie énergétique

CALENDRIER ET INDICATEURS

Editorial

Après deux ans de réunions virtuelles, le retour de nombreuses délégations aux assemblées de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington a été l'occasion de nombreuses rencontres formelles et informelles. La délégation tunisienne, conduite par le Gouverneur de la Banque centrale et le Ministre de l'Economie, a pu rencontrer les responsables des deux organisations internationales mais aussi la délégation française. Ce fut l'occasion de saluer une nouvelle fois la qualité du travail accompli par le gouvernement pour élaborer le programme de réformes mais aussi de rappeler que la communication en vue de l'appropriation de ces réformes par toutes les parties prenantes restait un enjeu. Les premières mesures prises telles que la suppression d'autorisations préalables à exercer une activité économique et l'ajustement progressif des prix des carburants vont dans le bon sens mais nécessitent d'être complétées afin que les négociations officielles puissent démarrer.

Fanny Labarthe

LIBYE

Actualités économiques et politiques

➤ Le secteur pétrolier libyen fortement impacté par les incertitudes politiques

Depuis la nomination de Fathi Bachaga comme nouveau Premier ministre par le Parlement en février dernier et le refus de l'ex-Premier ministre, Abdel Hamid Dbeiba, de céder le pouvoir, la Libye fait face à une impasse politique menaçant sa production de pétrole.

Alors que le secteur pétrolier libyen voyait déjà son activité perturbée en début d'année avec la fermeture de plusieurs champs pétroliers entraînant une chute conséquente de la production (946 000 b/j en janvier contre 1,1 M b/j en décembre et 1,2 M b/j en novembre 2021), **le conflit politique entre les deux pouvoirs exécutifs a exacerbé les difficultés de production**. En effet, ces dernières semaines, la NOC (National Oil Corporation) s'est vu contrainte de décréter l'état de force majeure et de **fermer de nouveaux champs suite aux vagues de protestations** aux abords de ces derniers. Les manifestants, proches de l'ancien régime de l'Est, réclament la démission du Premier ministre intérimaire A. Dbeiba.

La région de Zouetina, à l'Est de la Libye, concernée par ces perturbations, fait partie des plus grandes zones pétrolifères du pays et possède un des plus grands ports d'exportation de pétrole. Selon le ministère du pétrole libyen, l'arrêt de la production entraînerait des dégradations matérielles importantes des réservoirs, des équipements et des installations pétrolifères, mais également des perturbations dans la production d'électricité liées à des coupures de gaz dans les centrales électriques.

En plus d'impacter directement la population libyenne, la situation a **des répercussions sur les prix internationaux**, alors que le conflit ukrainien a déjà entraîné une hausse importante des prix du pétrole et du gaz.

Le 27 avril, les États-Unis ont exprimé leur "profonde inquiétude" face au blocus pétrolier et ont appelé les dirigeants libyens à y mettre fin immédiatement.

Le gouvernement de Bachaga s'est rendu fin avril dans la zone du croissant pétrolier pour mener un dialogue avec les manifestants. Ces derniers ont exprimé leur opposition quant à l'utilisation des revenus pétroliers par l'ex-gouvernement sans fondement légal et ont critiqué le manque de transparence dans la distribution, l'emploi et la

gestion de ces fonds. A la suite de ces échanges, le Premier ministre Bachaga a exigé du Président de la NOC, Mustafa Sanalla, la mise en place d'un accord sur des mécanismes spécifiques et stricts garantissant l'indépendance des recettes pétrolières.

La fermeture des champs pétroliers et des ports d'exportation représenterait un manque à gagner de 60 M USD par jour pour la Libye, soit l'équivalent de 500 000 barils par jour.

TUNISIE

Actualités économiques

➤ Des mesures d'urgence économiques décrétées par le ministre de l'économie – un premier pas vers des réformes concertées ?

Au cours d'une conférence de presse le 1^{er} avril, le ministre de l'économie et de la planification, Samir Saïed, a présenté un vaste ensemble de mesures économiques à mettre en œuvre d'urgence pour surmonter la crise et résoudre les déséquilibres macro-économiques de la Tunisie. Ces mesures devront être suivies tout au long de leur mise en œuvre par le gouvernement, notamment à travers des discussions avec les partenaires sociaux et le secteur privé. Le ministre de l'économie a également déclaré que la conclusion d'un accord avec le FMI était cruciale, sans quoi il serait presque impossible de regagner la confiance des bailleurs de fonds et d'obtenir les montants nécessaires au financement du budget de l'Etat en 2022.

Sauvegarde des entreprises et relance de l'investissement privé : les « mesures d'urgence » pourraient être une première étape vers des réformes concertées

Le ministère de l'économie a présenté une quarantaine de mesures de soutien au secteur privé et à l'investissement rassemblées autour de quatre grands axes pour amorcer un processus de sortie de crise :

i) le premier axe est focalisé **sur le soutien à la trésorerie et au financement des PME tunisiennes** : apurement d'arriérés de l'Etat auprès d'entreprises du BTP, prorogation des reports d'échéances de remboursements des entreprises du tourisme et mobilisation de plusieurs lignes de financements en faveur des PME (fonds d'investissements dédiés aux PME, financement dédiés à la relance et restructuration d'entreprises ou à l'innovation et l'économie verte).

ii) près d'une trentaine de mesures sont regroupées autour de deux axes : **redynamisation de l'investissement et facilitation de la réglementation des affaires**. La redynamisation de l'investissement est adossée à un vaste corpus de mesures visant principalement à l'optimisation et l'accélération des procédures d'investissement et d'achat publics, notamment via les PPP et dans le domaine des ENR et de

l'innovation, et à rendre l'aménagement du territoire et la politique foncière de l'Etat plus favorables aux projets d'investissements industriels et agricoles. La principale avancée de ces mesures concerne l'aménagement de zones économiques et l'optimisation de l'exploitation des terrains et domaines d'état pour favoriser l'investissement. Par ailleurs, la « facilitation de la réglementation des affaires » passe par un ensemble de mesures qui cible des obstacles au développement du secteur privé et à l'investissement : paralysie administrative liée à la responsabilité pénale des fonctionnaires (article 96 du code pénal), contrôle des changes, code des marchés publics, obstacles réglementaires à la liberté d'entreprendre et d'investir.

iii) enfin un dernier train de mesure vise à **simplifier les procédures et promouvoir les exportations**, essentiellement axé sur l'amélioration du dispositif d'accompagnement public des entreprises exportatrices.

Le gouvernement a affiché une volonté de concertation pour la mise en œuvre de ces mesures visant à regagner graduellement la confiance des acteurs économiques et des bailleurs de fonds.

Les ministres ont évoqué la création de « mécanismes additionnels » dans les mois à venir pour une « concertation active » avec les parties prenantes concernées, dont les partenaires sociaux et le secteur privé. Le dialogue devrait ainsi s'intensifier dans le cadre des commissions d'élaboration du plan de développement et de comités mixtes (gouvernement-partenaires sociaux) de réforme..

Actualités commerciales

➤ Où en est-on de la mise en œuvre des accords de la ZLECAf en Tunisie ?

Alors que la position géographique de la Tunisie lui permet de se positionner comme une plateforme d'échanges entre l'Europe et l'Afrique, la **Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)**, signée en mars 2018 et ratifiée en septembre 2020 par le pays, offre de nouvelles perspectives de commerce et d'investissement pour les partenaires européens en Afrique. Selon une étude de la Banque Mondiale de 2020, sous réserve de la mise en œuvre des dispositions prévues par les accords ZLECAf - élimination des droits de douane entre pays africains sur 90 % des lignes tarifaires entre 2021 et 2025 et réduction de 50 % des mesures non tarifaires -, ces derniers auraient **un impact non négligeable sur les grands agrégats**

macroéconomiques : les revenus issus du commerce et le PIB tunisien devraient augmenter de 6% d'ici 2035. La ZLECAf pourrait par ailleurs être une **opportunité de modernisation du tissu économique tunisien** avec des effets bénéfiques en termes de logistique (portuaire notamment), d'utilisation des nouvelles technologies, de performance des points de contrôle douaniers au niveau des délais et des coûts, etc.

Le gouvernement semble avoir pris conscience du potentiel que constituent ces marchés africains et entend intensifier les exportations et les investissements. **Le 15 avril dernier, le ministère du commerce et du développement des exportations a organisé une réunion de validation de sa stratégie de mise en œuvre des accords de la ZLECAf**, avec l'appui de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA, Nations Unis) et de l'Union Européenne. Cette stratégie analyse les avantages comparatifs de la Tunisie dans le but de favoriser la diversification de son économie et le développement de chaînes de valeur afin de lui permettre de saisir au mieux les opportunités de la zone de libre-échange.

discussions entre les autorités tunisiennes et le Fonds étaient sur une bonne voie de progression. Le vice-président de la Banque Mondiale pour la région MENA, Farid Belhaj, a quant à lui réaffirmé son engagement en faveur de la relance durable du pays et a appelé le gouvernement tunisien à **concrétiser ses intentions au plus vite à travers la mise en œuvre de réformes.** A l'occasion des assemblées de printemps, le FMI a publié son rapport sur les prévisions économiques mondiales, « World Economic Outlook April 2022 », qui prévoit **un taux de croissance de +2,2% pour la Tunisie en 2022, ainsi qu'une inflation annuelle de 8,4% et un déficit de la balance courante atteignant 10,1% du PIB.**

- Visite de Karim Amellal, Ambassadeur français pour la Méditerranée à Tunis dans le cadre de l'amorçage d'un nouveau fonds Maghreb



Evènements

- La Tunisie a participé aux assemblées de printemps du FMI et de la Banque Mondiale



©IMF.org

A l'occasion des assemblées de printemps, du FMI et de la Banque Mondiale du 18 au 24 avril, une délégation tunisienne composée du gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Marouane El Abassi, et du ministre de l'économie et de la planification, Samir Saïed, était en déplacement à Washington pour s'entretenir avec les équipes des deux institutions et présenter le programme de réformes. La ministre des finances, Sihem Nemsia Boughdiri, a participé virtuellement aux entretiens depuis Tunis. Au cours de ces assemblées, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a déclaré que **les**

L'Ambassadeur et délégué interministériel pour la méditerranée, Karim Amellal, s'est rendu à Tunis le 25 et le 26 avril dans la perspective de la **mise en œuvre prochaine d'un fonds à impact de 100 M EUR à destination du Maghreb.** L'annonce de la création de ce fonds avait été faite par le Président de la République, Emmanuel Macron, lors du Forum des Mondes Méditerranéens à Marseille les 7 et 8 février dernier. Ce fonds est destiné à des entrepreneurs français issus de la diaspora désireux d'investir dans les pays du Maghreb, prioritairement dans les secteurs de la **transition énergétique**, de **l'innovation technologique** et de la **formation**. Karim Amellal a rencontré à cette occasion des représentants de l'UTICA, de la Conect et de la fédération des entreprises du numérique en Tunisie, ainsi que des entreprises emblématiques du secteur environnemental et technologique. Il s'est également entretenu avec un panel d'incubateurs et d'acteurs du capital-investissement lors de table rondes organisées à l'ambassade de France.

➤ Réunion Régionale des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Deux ans après leur dernière réunion régionale, les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) de la région Sud Méditerranée se sont retrouvés à Tunis pour échanger sur les perspectives des entreprises françaises au Maghreb et l'impact du conflit russo-ukrainien sur le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye. La Direction générale du Trésor était également représentée. En effet, les services économiques régionaux de Rabat, Alger et Tunis ainsi que des représentants de l'administration centrale ont participé aux différents panels et ont essayé d'apporter un éclairage sur la situation économique et sociale et sur les enjeux transversaux de la zone. L'essayiste et géopolitologue français, Frédéric Encel, est également intervenu au sujet de l'impact de la guerre en Ukraine et des sanctions contre la Russie sur les économies maghrébines.



➤ Appel à projets export : Solutions innovantes et durables pour l'autonomie énergétique

Dans le cadre du plan de résilience économique et sociale, la DG Trésor lance un nouvel appel à projets export pour sélectionner des solutions innovantes portées par des entreprises françaises dans le domaine de l'autonomie énergétique. **Ouvert jusqu'au 15 juillet**, il est doté d'une enveloppe de 5 M EUR du Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP), outil de la DG Trésor destiné à amorcer des **projets à forte valeur ajoutée française dans les pays en développement**. Destiné à tous types d'entreprises et prioritairement les PME, le FASEP devra permettre dans le cadre de cet appel à projets, de financer un démonstrateur de technologie innovante dans un pays en développement. Il s'agit d'offrir un effet « vitrine » à une technologie ou un secteur particulier de l'économie française, et donc de

préparer des retombées avals plus larges pour l'export français. Dispositif de soutien à l'internationalisation des entreprises françaises, le FASEP permet ainsi à l'entreprise porteuse de l'étude de démontrer l'efficacité de ses méthodes et d'acquérir une référence dans le pays partenaire. Pour cet appel à projet FASEP, le concept d'autonomie énergétique pourra être abordé sous trois angles : i) indépendance énergétique vis-à-vis des énergies fossiles et développement des énergies renouvelables ; ii) sobriété énergétique, à travers des solutions innovantes de réduction des besoins en énergie ; iii) efficacité énergétique, avec des solutions permettant l'optimisation des usages. L'appel à projet vise à **financer des projets de démonstrateurs à hauteur de 500 000 EUR maximum**. Cet appel à projets concerne donc uniquement les démonstrateurs et non les études de faisabilité.

En savoir plus [sur les critères d'éligibilité >>](#)

CALENDRIER ET INDICATEURS

Calendrier

Libye :

- **9-15 mai : Foire internationale de Tripoli**
L'opportunité de rencontrer des exposants internationaux de divers secteurs : agroalimentaire, BTP, pharmaceutique, artisanat, services, etc. La Tunisie participera à l'évènement en tant que pays invité d'honneur
- **16-20 mai : Foire internationale de la construction, à Benghazi**
- **15 juin : Business France (BF) – Travailler avec la General Electricity Company of Libya (GECOL)**
- **5-7 juillet : Exposition Transport et Logistique, à Tripoli**

Tunisie :

- **12-14 mai : 1^{er} Forum International sur la RSE, à Hammamet**
- **23-24 juin : 20^{ème} Forum de l'Investissement de la FIPA, à Tunis**
- **29-30 juin : 1^{ères} Rencontres Franco-Tunisiennes de l'Industrie, à Tunis**

Organisées à l'initiative de Business France, en coordination avec les principales organisations professionnelles industrielles tunisiennes.

Régional :

- **25-26 mai : 5^{ème} édition de la Conférence Internationale « Financing Investment & Trade in Africa » de la TABC**
- **31 mai : BF – Business Seminar Data Centers en Afrique**
- **12-15 juin : BF – French Oil & Gas Industry Tour en Afrique du Nord**
- **16-17 juin : BF – French Construction Tour Tunisie & Libye**
- **27-28 août : Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD 8)**

Indicateurs

Indicateurs	Tunisie	Libye
Population 2020	11 818 618	6 871 287
Croissance du PIB	+3,1% (g.a.) (2021)	-67,6% (g.a.) (2020)
PIB par habitant 2020	3 781 USD	4 047 USD
Taux de chômage	18,4% (T3 2021)	18,6% (2020)
Taux d'inflation	7,2% (mars 2022)	3,9% (déc. 2021)
Taux d'intérêt directeur	6,25%	3,0%
Balance commerciale	-16,2 Md TND (2021)	+3,2 Md LYD (2020)
Compte courant	-8,0 Md TND (2021)	-5,5 Md LYD (2020)
Dette publique	103,7 Md TND 79,7% du PIB (2021e)	155% du PIB (déc. 2020)
Flux d'IDE	946 M TND (-7,4% en g.a.) (S1 2021)	-487 M LYD (déc. 2020)
Production de pétrole brut	37 400 b/j (mars 2022)	1,22 M b/j (fév. 2022)
Indice de perception de la corruption 2021	70^{ème}/180	172^{ème}/180
Coronavirus (30 avril 2022)		
- Contamination	1 040 193	501 904
- Décès	28 550	6 430
- Primo-vaccinés	61%	32%
- Vaccinés (2 doses)	53%	16%

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international